



C A ASL **du vendredi 23 juin 2023**

Présents : C Roumillac, Françoise LECLERC, Jean Claude Miremont, Pascal Bonne, Jean Claude Levern, Marc de Giovanni, Laurent Lesage et Stéphane Pilhier, Cyril Logeart
Invités 1ère partie : Celine Erradi (Présidente section Foot) et Jérôme OLLIVON (Trésorier section Foot)

Absent : Martin Monot.

1/ Présentation du nouveau bureau foot :

Présidente —> Céline Erradi

Trésorière —> Jérôme Ollivon

Le foot a présenté un budget pour la saison prochaine avec une demande de subvention autour de 7000€.

La section ne sait pas encore ce qu'ils vont faire des vétérans (A. Mendy très présent). Ils souhaitent demander à ceux qui se réinscrivent de payer leurs amendes de la saison passée et ainsi faire le tri.

Aucune certitude sur une équipe féminine l'an prochain.

La section compte sur 96 adhérents saison prochaine soit 20160€ de cotisations

Le budget équipement par adhérents sera de 50€ à la charge de la section (pratique identique aux clubs voisins) .

Les charges éducateurs de 17510€ (sans équipe féminine)

2/ Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Ok

3/ ALERIS et externalisation RH

Rencontre Pascal et Françoise avec Aleris prévue le 28 juin afin de remettre le contrat signé.

Le Contrat couvre les prestations de « Paye », et les options suivantes :

- Etablir les Déclarations préalables à l'embauche (DPAE).
- Rédiger les contrats de travail sur la base de notre modèle revu et validé.
- Monter les dossiers de prévoyance lors d'une maladie de longue durée.
- Etablissement du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- Paramétrage et mise à disposition du logiciel Silae RH.

Le contrat prendra effet le 01/07/23 pour une période initiale de 6 mois et est renouvelable par tacite reconduction par période de 12 mois.

Les nouveaux contrats de travail pour les sections Gym plurielle, Yoga, Hand et GR seront effectués par ALERIS pour la rentrée.

4/ Résultat Hand Ball

Vu l'évènement exceptionnel d'une victoire Coupe de France départementale sénior de l'ASL Hand (Louv'cellois) à l'Accor Arena , Laurent Lesage nous informe qu'une rencontre en mairie avec l'équipe victorieuse est prévue. Il souhaite également que le forum des sports soit l'occasion de les faire monter sur le podium.

5/ Divers

- **Planning du gymnase.** A ce jour, seule la section escalade demande un nouveau créneau le samedi matin à la place des tennis Castel Club . Laurent lesage et Stéphane Pihier nous informent que le bureau de cette association a dû mal à se reconstituer et qu'il y a de fortes chances que ce club fusionne avec le club de tennis des Soudanes. Dans ce cas , le créneau pourrait se libérer. A suivre
- **Section Golf:** cette section a finalisé son accord de partenariat avec le golf de Fourqueux et sera prête pour la rentrée prochaine. Une adhésion ASL de 15€ sera demandé à chaque adhérent et le montant des cours collectif sera réglé directement au professeur.
- **Livret ASL de rentrée** : la mise en page est en cours . Il manque encore beaucoup d'infos . Avant l'impression les pages de garde seront envoyées au CA pour validation et chaque section recevra la sienne.
- **Assurance RC:** nous nous mettons en quête pour la rentrée prochaine d'une assurance RC pour l'ensemble des adhérents ASL non licenciés ainsi que les bénévoles. Grâce à notre adhésion à la FFCO, nous bénéficions de tarif préférentiel avec MMA mais JC Miremont se charge d'obtenir d'autres devis avec l'aide de M.Parisot.
- **Provision Retraites:** Françoise finalise l'ouverture du compte à part à la SG du montant de provisions des retraites estimé à 57000€.(somme prélevée directement sur les comptes des sections concernées)
- **Rencontre de rentrée:** le CA arrête la date du vendredi 1er septembre (à confirmer) afin d'organiser un buffet (sous quel forme?) au parc des Granges Du Barry regroupant tous les membres des bureaux des sections (concertation par mail suite CA: les entraîneurs seront aussi invités).

6/ AssoConnect

L'abonnement ASL AssoConnect pour la saison prochaine à partir du 01/08/23 sera de 894€ par an au lieu de 1780€ pour l'abonnement principal + 2160€ pour les 18 groupes avancés. Soit une économie de 3054€. Et cela grâce à notre adhésion à la FFCO (coût annuel 927,72€)

- Concernant l'escalade et son transfert sur la plateforme ASL, il sera possible d'utiliser la plateforme AssoConnect Escalade pour un ou deux mois supplémentaires sans pour autant s'engager pour toute l'année. Pour cela, il faut résilier l'abonnement dans les 30 jours suivant le renouvellement. Un avoir correspondant aux 11 mois restant sera généré. Cet avoir sera remboursé.

- C'est la compta d'engagement qui sera retenue et qui est déjà dans notre formule.

- Les sections devront progressivement utiliser AssoConnect en notant leurs adhérents et le montant de la cotisation. La gym plurielle ne souhaite pas entrer ses adhérents suite à ses nombreux échecs d'utilisation mais s'engage à travailler d'ores et déjà avec la compta AssoConnect.

Certaines questions pratico/pratique ont été résolues avec l'aide de Jean Claude Miremont.

Fin de la réunion 20H30

Prochain CA : vendredi 1 septembre 2023